

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2021/2022



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°24 - publié le 26 janvier 2022



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°14

REUNION du 24 Janvier 2022

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU, Pascal BRUYAT,

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS :

Il est conseillé aux Clubs de prévoir un référant COVID ou à défaut tout dirigeant licencié pour le contrôle du Pass sanitaire (en présence de son homologue adverse).

La commission vous invite à prendre connaissance des directives concernant le protocole sanitaire sur le site du District.

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours.

RAPPEL AUX CLUBS

La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

REFERENT D1 ET D2

Responsable :
Éric THIVOLLE

REFERENT D3

Responsable:
Stéphan MONTALBANO

REFERENT D4 et D5

Responsable : **Bernard DELORME**

Pour la phase 2 de D5 : Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

Poule d'accession => 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrièmes. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Après plusieurs mois de compétitions, la commission remarque que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au match.

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Décalage de calendrier coupes : les 1/8èmes de Finale des coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER se dérouleront le Week-End des 05 et 06 Mars 2022.

Le tirage des 1/8 ème de finale des coupes aura lieu le 10 Février 2022 au siège du District, si la situation sanitaire le permet les Clubs qualifiés seront invités, sinon le tirage sera effectué en direct sur le réseau social Facebook.

INFOS IMPORTANTES AUX CLUBS CONCERNANT LES COUPES : Les journées de coupe ayant été décalées suite à des reports de Matches, celles-ci doivent impérativement se jouer aux dates fixées sous peine de Match perdu. Aucun report ne sera toléré, en cas d'arrêt Municipal, le Club devra trouver un terrain de repli ou inverser la rencontre.

RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

Les Clubs désirant engager une nouvelle équipe dans la catégorie Vétérans pour la deuxième phase sont priés de se faire connaître en envoyant un mail à la commission. Vous pouvez aussi contacter Mr MONTALBANO au 06.25.45.06.02 ou par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

RAPPEL :

Les reports de Matches pour un problème d'effectif, de joueurs grippés, gastro etc..... ne sont pas acceptés, sauf, pour les cas de COVID ou soucis grave.

Si vous rencontrez un problème avec la tablette FMI, vous devez impérativement rédiger une feuille de match papier (téléchargeable sur le site du District), puis la poster ou la déposer au District dans les 48h (passé ce délai le Club fera l'objet d'une amende forfaitaire).

La présentation des licences et du Pass sanitaire est obligatoire. Quelques Clubs semblent vouloir s'en affranchir, ce qui n'est pas acceptable, même en foot diversifié.

Les joueurs en double licence ne peuvent pas faire deux rencontres, 2 jours consécutifs. A titre d'exemple, un joueur qui joue le Dimanche ne peut pas jouer le Lundi mais pourra jouer le Mardi.

Si des informations dans ce sens reviennent de nouveau à la commission, un contrôle de feuilles de Matches sera effectué pour les Clubs concernés, si une infraction est constatée le Club et le ou les joueurs seront sanctionnés.

COUPE PAUL GATEAUD

Le tirage de la Coupe Paul GATEAUD a été effectué au siège du District par Pascal BRUYAT.

Les Clubs peuvent en prendre connaissance sur le site du District.



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N°22 du 18 / 01 / 2022

Présents : CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe,

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Permanences : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

DISPOSITIONS SITUATION SANITAIRE

A la suite de la mise en application des dispositions légales, des protocoles validés par la FFF régissent les compétitions nationales, régionales et départementales. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces protocoles sont amenés si nécessaire à être modifiés en cours de saison mais toujours dans le respect des décisions légales.

Ces protocoles comportent un certain nombre de règles qui s'appliquent à l'ensemble des compétitions organisées par la FFF les ligues et les districts (voir sur le site interne du District le protocole des compétitions régionales et départementales).

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

COORDONNEES DES RESPONSABLES CATEGORIES DES CLUBS

La Commission des Jeunes demande aux clubs de bien vouloir lui communiquer les noms et coordonnées (mail, téléphone) des responsables des Ecoles de foot et Foot à 11 Jeunes, pour un usage interne au District.

Les clubs ont aussi la possibilité de faire apparaître ces renseignements dans leur espace club sur le site internet du District (Le staff), à partir de Footclub, avec l'accord des intéressés, pour faciliter la communication entre clubs.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue.

U7- U9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

Les poules et les calendriers U7 et U 9 sont disponibles sur le site Internet du District en rubrique documents.

Plateaux phases printemps :

1ère journée U 9 le 29 janvier 2022.

1ère journée U 7 le 5 février 2022.

Suite aux mises à jour des inscriptions en U9, des modifications ont été apportés dans la poule n°1 et n°3
Merci d'en prendre connaissance pour votre premier plateau du 29/01/2022 et les suivants.

En catégorie U9

FELINES ST-CYR inscrit un 2e groupe dans la poule n°1

LARNAGE SERVES inscrit en poule n°3.

En catégorie U7

FC RAMBERTOIS inscrit en poule n°2

Inscription de LARNAGE SERVES en poule n°3.

Rappel règlement

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après midi à 14h00.**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule** sinon les **plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30.**

Si les clubs souhaitent jouer l'après midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule** sinon les **plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à compétitions. Jeunes.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la parution des calendriers de la phase printemps, les modifications suivantes sont à prendre en compte :

ESPOIRS :

Poule B : FC LARNAGE SERVES 3 remplace Exempt 16.

BOURGEONS :

Poule A : FC RAMBERTOIS remplace Exempt 8

Poule D : Modification des Journées 1, 4, 7 & 8.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 29 Janvier 2022.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U15

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 _ Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe Gilbert PESTRE

Les rencontres qui ne se sont pas jouées le 22 janvier 2022 à cause de cas Covid dans les équipes devront obligatoirement se dérouler le 12 février 2022, le tour suivant étant prévu le 26 février 2022.

Consultez le site du District ou footclubs

Matchs reportés

Les matchs reportés le 22 janvier cause cas de Covid sont reprogrammés le 12 février 2022.

EN D1

CHAVANAY – ANNONAY.

En D2

LARNAGE SERVES – RHONE CRUSSOL 2.

Championnats D3, D4 et D5

Les poules sont disponibles sur le site ou footclubs.

La 1ère journée aura lieu le 29 janvier 2022.

Rappel aux clubs

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

U16 INTERDISTRICTS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Phase 2 -J1 : La rencontre RHONE VALLEE – FC ST PAUL EN JAREZ est reportée au 13 / 02 / 2022.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour tous les niveaux de compétitions U18 du District, la dernière journée de championnat se jouera le samedi 04 juin 2022. Il s'agit du week-end de Pentecôte, de ce fait nous libérons le dimanche pour

l'organisation des tournois clubs. Nous ne souhaitons pas bloquer les différents participants (joueurs, dirigeant, arbitres, bénévoles...) inutilement pour ce week-end prolongé.

RENCONTRES REPORTEES

Coupe G. ETIENNE : MONTE LIMAR US2 / AS LA SANNE ST ROMAIN 1 au 13/02/22
CHAVANAY AS 2 / MONTE LIER US1 au 13/02/22
AS VEORE MONTOISON 1 / FC MONTE LIMAR 1 au 13/02/22

En U18 D1 : CHAVANAY AS 1 / MOURS ST EUDEBE 1 au 27/02/22
RHONE VALLEE FC1 / PORTES LES VALENCE FC1 au 26/02/22 à 15h00
US VAL D'AY 1 / VALLIS AUREA FOOT 1 au 26/02/22 à 15h00

En U18 D2 : FC EYRIEUX EMBROYE / VALENCE FC1 au 12/02/22 à 15h00
FOOT MONT PILAT 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 12/02/22 à 15h30
OL SALAISE RHODIA 1 / FOOT MONT PILAT 1 au 20/03/22 à 10h00
LARNAGE SERVES FC 1 / RUOMS OL 1 au 12/02/ à 16h00

Pour les équipes qui évoluent en D1, merci aux clubs de penser à nous faire retour des fiches intentions. Pour rappel, ce document doit nous parvenir avant la dernière journée des rencontres « aller ». Il s'agit d'un questionnaire qui permet de vous positionner, en cas de monter au niveau régional.

FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Dates des prochains plateaux :

Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, et afin de protéger les pratiquants et leurs familles, les compétitions Futsal U13, U15G et U18G ont été arrêtées définitivement pour la saison 2021 / 2022.

A ce jour le rendez vous des finales le Dimanche 20 Février 2022 est maintenu pour les catégories U15F, U18F et Seniors F.

Ces finales sont programmées au Complexe VERCORS de Bourg de Péage.

Prochaine réunion Commission Futsal Jeunes : Mercredi 26 Janvier 2022 à 18h30.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 18
du 24 janvier 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : **Nathalie PELIN**

Responsable des compétitions jeunes : **Roselyne LAULAGNET**

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : **Nathalie PELIN**

Membres de la commission : **Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.**

L'ensemble des membres de la commission vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année à venir en espérant que nous pourrions enfin retrouver une pratique normale de notre sport au plus vite. En attendant nous vous remercions de bien vouloir mettre en pratique le protocole sanitaire : port du masque obligatoire en extérieur comme en intérieur, contrôle des pass sanitaires et malheureusement pas de buvette ni collation.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés.

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Le tirage du tour n°2 de la coupe CAMOU WOLF a été fait vendredi 21 janvier au district par Michel Peyrouze. Le calendrier est en ligne sur le site du district. Les matchs sont programmés le 06 février à 10h. Les 4 perdants du second tour seront reversés en DRESHER TARDY. Le premier tour de la DRESHER TARDY aura donc lieu le 20 mars 2022 à 10h.

Vous pouvez aller aussi consulter le calendrier des féminines 2021/2022 rectifié sur le site du district dans l'onglet documents.

POULE U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.

CHAMPIONNAT U13F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

Les calendriers de la phase sont sortis et sont en ligne sur le site du district.

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

Les calendriers de la phase sont sortis et sont en ligne sur le site du district.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

Les calendriers de la phase sont sortis et sont en ligne sur le site du district.

FUTSAL

Les finales de futsal se dérouleront le dimanche 20 février 2022 à Bourg de Péage.

D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

A ce jour, ces finales sont toujours maintenues mais pourraient être annulées si la situation sanitaire se dégrade.

INFORMATIONS AUX CLUBS

La commission féminine relance pour cette saison l'opération « femmes foot » en Drôme Ardèche. Cette année, les clubs doivent mettre à l'honneur une joueuse (quelque soit son âge) qui s'implique dans la vie associative du club.

L'ensemble des clubs ont reçu sur leur adresse mail officielle une présentation de cette opération ainsi que la fiche réponse à remplir et à nous retourner pour le 15 avril 2022.

Les lauréates seront reçues au district pour une réception.

Les clubs peuvent nommer au maximum 2 joueuses.

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F. En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire



Finances

PV N° 5 - FINANCES

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL :

Comme prévu à l'article 47.3, nous vous informons de la décision de la Commission Régionale des Règlements (réunion du 18 janvier 2022) concernant le retrait de points.

Les clubs ci-dessous ont un retrait de **4 (quatre) points fermes** pour non-paiement du relevé 02.

533092 VIVAR'S C. SOYONS
521792 INDEPENDANTE BLACHEROISE
560908 ESPOIR CLUB UPIEN
581982 SPORTING FUTSAL GOUBETOIS
552388 F. C. D'AUBENAS
563906 F. C. ROCHEGUDIEN
504304 A. S. ROMANAISE
504375 S.C. ROMANS

Comme prévu à l'article 47.3, nous vous informons de la décision de la Commission Régionale des Règlements (réunion du 18 janvier 2022) concernant le retrait de points.

Les clubs ci-dessous ont un retrait de **9 (neuf) points fermes** pour non-paiement du relevé 01 et relevé 02.

Les cinq points avec sursis infligés lors des réunions des 02 et 15 novembre 2021 doivent être transformés en points fermes s'ajoutant aux quatre points fermes prononcés ci-avant, soit un total de 9 (neuf) points fermes.

533092 VIVAR'S C. SOYONS

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (ligue@laurafoot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

- **Merci de vous rapprocher du service Financier de la Ligue** au 04.72.35.30.27 ou au 04.72.15.30.25.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 24 du 26 janvier 2022

CARNET NOIR

Nous vous annonçons la triste nouvelle du décès survenu ce lundi 24 janvier, suite à une longue maladie, de notre ami Eric MILHAN, ancien Président de la C.D.A. et Président actuel de la Commission du Statut de l'Arbitrage de notre District. La Commission Départementale en Arbitrage toute entière adresse ses sincères condoléances à la famille et s'associe leur peine.

Nous avons aussi appris le décès de la grand-mère maternelle de Jean-François BERGONZI, ancien arbitre et observateur actuel. L'ensemble du corps arbitral lui présente ainsi qu'à toute sa famille, ses sincères condoléances et s'associe à leur peine.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 29 & 30 JANVIER 2022

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

La personne de permanence est à contacter uniquement à partir du samedi matin pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D1 ET D2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 12 février 2022 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que d'un nécessaire de prise de notes.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	CATEGORIE
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 1
BEGOT	JEROME	District 1
CHAABI	YANIS	District 1
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 1
DIF	OUADEH	District 1
GHEBBARI	NOURREDINE	District 1
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
BEGOT	SEBASTIEN	District 2
BILLON	PHILIPPE	District 2
BOINON	YOANN	District 2
BOURDEUX	CLEMENT	District 2
DUSSAUD	GERALD	District 2
EL MARRAHI	SAID	District 2
GUILLARD	SEBASTIEN	District 2
JOLIVALT	CLEMENT	District 2
JOUAN	JANNICK	District 2
JUSTIN	ALEXIS	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
SADIK	SALIM	District 2
SELLAMI	BILEL	District 2
VIELZEUF	STEPHANE	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2

FORMATION CANDIDATS ARBITRES JEUNES (-23ans) + EXCEPTIONNELLEMENT ADULTES

Retrouvez ci-dessous les dates de la dernière formation de la saison à destination des candidats jeunes et **exceptionnellement candidats adultes**. Elles se dérouleront en internat pour les jeunes et **les journées pour les adultes jusqu'au mercredi 16 février 2022** à CHATUZANGE LE GOUBET aux dates suivantes :

- . Du lundi 14 février 2022 au Jeudi 17 février 2022 (séances 1 à 6 en journée) jeunes
- . **Du lundi 14 février 2022 au mercredi 16 février 2022 (séances 1 à 6 en journée) adultes**
- . Vendredi 04 mars 2022 (séance 7 en soirée) Jeunes + adultes

Pour vous inscrire, vous devez renvoyer le dossier d'inscription (téléchargeable ci-dessous) avec toutes les pièces jointes dûment remplies.

Dossier d'inscription à télécharger sur le site du District :

[. 2021-2022 dossier inscription candidat arbitre mineur](#)

[. 2021-2022 dossier inscription candidat arbitre majeur](#)

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Monsieur Roland VIALLET (CTDA) au 06.15.60.01.54

Adresse du stage : 470 Allée Joël Combet, 26300 Chatuzange-le-Goubet

STATUT DE L'ARBITRAGE

Pour toute question relative avec le Statut de l'Arbitrage veuillez contacter jusqu'à nouvel ordre : BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Depuis le début de la saison trop d'erreurs se produisent encore lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons que lors de la clôture de la FMI vous devez être en présence soit des deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu, qu'ils signent et clôturer ensemble la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Certains arbitres prennent la totalité, ce que reprochent les clubs.

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que pour chaque absence de dernière minute, que ce soit pour blessure professionnelle ou tout autre raisons, **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).** Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

PORTAIL FFF

ATTENTION ! De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr »

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez également consulter chaque semaine la rubrique

« messages » sur votre Portail des Officiels.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons que vous devez faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

DÉSIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que toute indisponibilité doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Pour toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts sera appliquée.

FÉVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Du Lundi 14 février Au Jeudi 17 février :

*Formation initiale des arbitres Jeunes et Adultes
(voir le site du District pour inscriptions)*

- Samedi 19 février :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

- **Samedi 19 mars :**
Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

SÉANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATÉGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories est programmée **le samedi matin 19 mars 2022** (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note.

Toute absence non justifiée entraînera l'application du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

- . **U.S. BAS VIVARAIS** : Courriel nous informant de l'absence de l'arbitre de la rencontre Féminines à 11 D 1 du 23/01/2022. Lu et noté.
- . **RHÔNE CRUSSOL FOOT 07** : Courriel nous informant du changement d'horaire de sa rencontre Seniors D 2 du 30/01/2022 en accord avec l'équipe visiteuse et l'arbitre. Lu et noté.

COURRIER DES ARBITRES

- . **SADIK Salim** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D2 du 12/02/2022 étant à l'étranger pendant cette période-là. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.
- . **DUPONT Yanis** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **TOUZOUTI Zakaria** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **KERBOGHOSSIAN** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 28/02/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **FANGET-DUPLOMB Hugo** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 &

23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

- . **BOUAFFAR Mathéo** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **MARLHIN Alexandre** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **VALLON Alexis** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **HERMANTIER Maxence** : Courriel nous informant de son indisponibilité ce week-end 22 & 23/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **GARNIER Vivien** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale. Lu et noté.
- . **ACARDY Noémie** : Courriel nous adressant sa note de frais de son déplacement de sa rencontre Féminines non jouée ainsi que son R.I.B. Lu et noté. Transmis à la comptabilité pour règlement.
- . **ELAKHMAIRI Mustapha** : Courriel nous informant de son absence à sa rencontre du 22/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **BEGOT Jérôme** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à nouvel ordre (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ÉCUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qui l'auraient perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT